

« L'HEUREUX ÉLU » DES OFFRES PUBLICITAIRES DOUTEUSES

Le Réseau anti-arnaques a reçu le 18 mars 2023 ce témoignage :

« Mon père qui est âgé de 93 ans reçoit des courriers commerciaux et de voyances/jeux/loteries et il est persuadé être 'l'heureux élu » du gros lot. Nous avons bloqué quelques courriers dans lesquels mon père renvoie des espèces/chèques : carte bancaire. Nous avons longuement parlé avec lui pour le protéger contre ces arnaques. Mais, maintenant, il le fait en cachette et refuse d'arrêter. Nous avons consulté un avocat, la banque et même la police pour savoir ce que nous pouvions faire contre cela : il nous a été conseillé de le mettre sous habilitation familiale de tutelle. »



Ces publipostages savent appâter les seniors (loteries, santé, voyance) et leur nombre ne peut que s'accroître compte tenu des commandes régulières qui sont effectuées. Outre l'impact financier, cette addiction engendre le plus souvent des relations conflictuelles dans la famille, laquelle demeure bien démunie face à une telle situation.

Et toute démarche visant à limiter les droits de la personne âgée implique des délais de procédure trop longs alors que la situation financière se dégrade par l'effet multiplicateur des commandes.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)